

PARCOURS SOCIAL

Responsable « Parcours social »

Frédéric Laloue, *Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université ParisNanterre* (frederic.laloue@parisnanterre.fr):

- Coordination des enseignements
- Suivi individualisé des étudiants

Conditions d'admission

Pour s'assurer de la motivation des candidats, de la nature de leur projet et de leur compréhension à la fois du travail qu'ils auront à faire et de l'orientation de la préparation, un examen approfondi des candidatures est effectué en deux temps :

- Un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation des candidats, du projet qu'ils expriment et
- Le cas échéant, un **entretien oral et individuel** avec les candidats dont le dossier a été retenu (15 minutes). Pour cet entretien, il est demandé aux candidats de faire état dans leur présentation des concours et épreuves qu'ils envisagent de passer.

Durée

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. **La formation a lieu de septembre à juin** (les écrits des concours commencent généralement mi-mai). La préparation à l'oral d'entretien est effectuée pour tous les étudiants pendant l'année.

Les étudiants admissibles sont préparés aux épreuves orales. Selon les concours, elles se déroulent entre septembre et décembre de l'année du concours. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire pour bénéficier de cette préparation spécifique aux épreuves d'admission.

Il est également possible d'intégrer la préparation à partir du **mois de janvier** par le biais de **recrutements complémentaires** ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats présentant une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme les conduisant à poursuivre à l'IPAG l'année suivante.

L'enseignement est hybride combinant présentiel et cours en ligne. Le programme découle des matières préparées par l'IPAG pour chacun des concours.

Concours ciblés

La préparation vise six concours sociaux et administratifs de catégorie « A » ou « A+ » du domaine social, sanitaire et du travail, qui offrent environ 250 places par an. La particularité de ces concours est de comporter, outre les épreuves classiques des concours administratifs (compositions de culture générale, d'économie et de droit public, note de synthèse), des épreuves spécifiques liées aux « questions sociales ».

Les concours préparés sont les suivants :

- **Ecole nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S) ;**
- **Directeur d'hôpital (DH) ;**
- **Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S) ;**
- **Attaché d'administration hospitalière (AAH) ;**
- **Inspecteur des affaires sanitaires et sociales (IASS) ;**
- **Inspecteur du travail (IT).**

L'IPAG permet de préparer **le concours externe, le concours interne ou le troisième concours** pour l'ensemble de ces concours.

Partenariats

Le « Parcours Social » est en bonne part le fruit du partenariat noué par l'IPAG de Nanterre avec : l'**Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S)**, qui subventionne largement la préparation à son concours d'entrée, en complément des moyens mis en œuvre par l'IPAG



En outre, le « Parcours social » accueille une **prépa « Talents du service public »** pour les candidats au **concours d'inspecteur du travail**. Cette modalité compte 15 places disponibles.



Contenu

La plupart des étudiants qui se présentent aux concours d'administration générale du secteur sanitaire et social proviennent de préparations généralistes qui prennent très peu en compte leur spécificité « sociale », présente à la fois aux épreuves écrites d'admissibilité et aux épreuves orales d'admission. Pour donner à ses étudiants les plus grandes chances de réussite, l'IPAG de Paris Nanterre met en place **une préparation intensive et ciblée sur ces concours**.

Il est proposé un **volume important de devoirs écrits** (6 à 10 devoirs selon les matières, Cf. tableau *infra*) qu'il est possible de faire dans les conditions du concours, et qu'il est également possible de réaliser à distance et d'envoyer pour correction. La multiplication des entraînements est en effet un gage de réussite aux concours préparés.

L'IPAG réunit **une équipe d'enseignants dédiés**, composée à la fois d'universitaires et de praticiens du champ social (membres de l'inspection générale des affaires sociales, agents de direction de la sécurité sociale, directeurs d'hôpital, etc.). En cours d'année, des rencontres sont organisées avec des praticiens des métiers préparés.

En outre, **tous les étudiants de l'IPAG ont accès aux cours de licence, master 1 et master 2 dispensés par l'UFR de droit de Nanterre**, qui sont nécessaires à la préparation des matières choisies aux concours sociaux.

Ainsi, **les enseignements, dispensés en présentiel et à distance, sont modularisés en fonction du projet et des besoins de chaque étudiant**. Il est possible de préparer à l'IPAG spécifiquement un concours ou plusieurs concours du champ. L'effectif limité permet un suivi individuel régulier au moyen de visioconférences, de manière à répondre aux besoins propres de chaque étudiant.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 250 € (+CVEC: 90 €). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

MATIERES	ENSEIGNANTS	Volume horaire (cours et TD)	Modalité	Nombre de devoirs écrits
Direction études protection sociale	Frédéric Laloue	96	Hybride	8
	Aurélien Purière			
	Anne Burstin			
	Louis-Charles Viossat			
Cas de gestion EN3S	Pascal Penaud	36	Hybride	8
	Aurélien Purière			
	Frédéric Laloue			
Note de synthèse	Aurélien Purière	38	Présentiel	10
Santé publique	Pierre Aballéa	36	Hybride	4
Note d'aide à la décision EHESP	Pascal Penaud	32	Hybride	8
Politiques du travail et de l'emploi	Frédéric Laloue	72	Hybride	6
	Louis-Charles Viossat			
Santé et sécurité au travail	Valérie Labatut	38	Présentiel	10
Préparation épreuves techniques du concours d'inspecteur du travail (écrit n°2 et oral n°1 collectif)	Frédéric Laloue	50	Hybride	10
	Nadège Billebeau			
	Eric Mathevet			
	Philippe Caillon			
Culture générale « politiques publiques »	Laurent Geffroy	40	Présentiel	6
Culture générale "questions sociales"		40	Présentiel	6
Economie de l'entreprise	Benjamin Lamare	44	Présentiel	
	Régis Lanneau		Distantiel	
Economie générale	Edwin Le Nader	72	Présentiel	
	Régis Lanneau		Distantiel	
Droit administratif général	Jules David	54	Présentiel	
	Mayana Bunod			
Préparation à l'épreuve orale d'entretien avec le jury	Virginie James	28	Présentiel	

Par ailleurs, **les étudiants peuvent s'ils le souhaitent bénéficier des cours de Licence et Master susceptibles de les intéresser pour la préparation des concours** (anglais, droit constitutionnel, finances publiques, etc.).
Les enseignements de l'IPAG sont modulaires : leur composition est effectuée par chaque étudiant en fonction de son projet, avec un **appui personnalisé**.

Modalités de sélection

Nous vous demandons de fournir dans votre dossier : un CV, une lettre de motivation expliquant les concours que vous souhaitez passer et précisant le concours qui est votre premier choix enfin, si possible, le choix des matières que vous souhaitez passer (lorsqu'un choix est possible). Ce choix n'est pas définitif et nous en discuterons lors de l'entretien si vous êtes retenu.e pour le passer. Si vous pensez que votre formation antérieure vous permet de choisir une matière à laquelle nous ne préparons pas merci de l'indiquer dans votre lettre.

L'intérêt de notre préparation est de vous permettre de passer plusieurs concours avec un nombre aussi réduit que possible de matières, nous vous invitons donc à faire ce travail, non seulement pour le concours que vous visez à titre principal mais aussi pour les concours « de secours ».

Pour les candidats externes notre préparation est sélective s'agissant de la motivation et de la compréhension des écarts à combler entre votre parcours et le niveau à atteindre au concours. Nous sommes ouverts à des parcours diversifiés et nous savons aider à réussir ce type de candidats.

Pour les candidats internes et troisième voie notre vocation est de permettre de réussir à des candidats qui visent une promotion professionnelle et une reconversion.

Lien Internet

+ Adresse

+ Téléphone

+ LinkedIn